

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 35 (1897)
Heft: 31

Artikel: Haricots verts à la lyonnaise
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-196386>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

mais elle ne vous ressemble pas. — Pourquoi? — Parce que la glace réfléchit et que vous ne réfléchissez pas. » L'impératrice à son tour, menant l'empereur devant une autre glace, lui dit de même: « Cette glace reproduit non moins fidèlement tous vos traits, mais elle ne vous ressemble pas davantage. — Pourquoi? — Parce qu'elle est polie et que vous ne l'êtes pas. »

Les épingles de Mlle Rachel.

C'était à l'époque où la grande tragédienne brillait du plus vif éclat sur la scène française. Un prince russe en était vivement épris. Elle ne lui accordait cependant aucun privilège; elle lui permettait seulement de venir la voir aussi souvent qu'il voulait. Il n'y manquait pas, et se rendait fréquemment chez elle, toujours en grande toilette et bien cravaté. Le nœud donc de sa cravate, bien croisé, bien plissé, et décrivant la courbe voulue, était rehaussé, en outre, d'un fort beau brillant. Or, aussitôt qu'entrât le noble visiteur, le premier soin de M^{lle} Rachel, en s'approchant de lui, c'était de le débarrasser de son épingle, et de la piquer dans une pelotte sur la cheminée. Elle n'y manquait jamais, et se gardait bien de lui rendre le brillant: hors de chez elle, qu'en avait-il à faire? Le prince trouvait cela une gentillesse qui le charmait. Il remplaçait l'épingle pour une nouvelle visite, et la scène de recommencer. On veut qu'elle se soit répétée pendant plus d'un an, souvent tous les jours, et que le prince aux épingles en ait perdu plus d'un cent. A la fin, se voyant sans doute à bout de diamants, et la jolie scène si fréquemment jouée ne lui paraissant plus avoir le même sel, il se présente un jour en simple nœud de cravate, sans aucun ornement. — « Qu'est-ce que cela! s'écrie Rachel, d'un plus loin qu'elle l'aperçoit: se présenter chez moi sans épingle!... » Peu s'en fallut qu'elle ne lui dit, comme à Bajazet, le fameux: *Sortez!* Ce qu'il y a de certain, c'est qu'à moins d'avoir hérité de quelque mine de l'Oural, le pauvre prince russe n'aurait pas osé remettre les pieds chez M^{lle} Rachel.

Corvées.

Aux temps déjà assez reculés où le joug féodal s'était appesanti sur une grande partie de l'Europe, les seigneurs s'étaient arrogés certains droits, non seulement tyranniques, mais bizarres. C'est ainsi qu'un ancien seigneur de La Sarraz avait jadis le droit d'imposer aux paysans de sa terre la corvée de *faire taire les grenouilles* qui, en grand nombre, habitaient les eaux bourbeuses des fossés du manoir seigneurial et qui, par leurs coassements répétés et importuns, troublaient chaque nuit le repos et le sommeil du fier baron.

Pour exécuter cette corvée, les pauvres paysans, armés de longues perches, de râteaux, de fourches et autres objets pareils, étaient obligés, la nuit durant, de battre et remuer en tous sens les eaux fangeuses de ces fossés.

Dans la suite, un des successeurs de ce seigneur restreignit cette corvée au temps seulement où sa femme était en couches. Plus tard encore, un autre seigneur affranchit ses paysans de cette pénible et humiliante corvée, moyennant paiement par ceux-ci d'une redevance annuelle en argent ou en denrées ou par quelque autre genre de servitude, tel que charrois, focages, etc.

Le puceron lanigère.

Il y a quelques années, dans un village des environs de Lausanne, le secrétaire et l'huissier de la municipalité furent chargés de faire la visite des pommiers de la commune et d'ordonner la désinfection des arbres atteints du puceron lanigère.

Ils partent donc un après-midi faire leur tournée, l'un avec un carnet pour ses notes, l'autre portant un gros bidon rempli de vernis rouge, pour marquer les arbres à nettoyer.

Après avoir pas mal inspecté de pommiers et vidé les nombreux verres offerts par divers propriétaires, ils arrivent vers le soir auprès d'un verger bordé d'une haie; et, pour abrégé, escaladent celle-ci.

Malheureusement l'huissier s'accroche à une branche et s'étale dans le pré, son bidon par-dessus lui!...

Le brave homme, qui n'était que gris avant sa chute, se releva si comiquement bariolé, que le greffier riait à se tordre.

Attiré par le bruit, le propriétaire accourt furieux à la vue de cette singulière invasion.

— *Que diablo fède vo quie?* demande-t-il.

— Nous... nous venons voir si... si vous avez du... pu... puceron lanigère, bégale le secrétaire.

— *Puceron la misère, puceron la misère*, reprend le paysan d'un air à la fois fâché et railleur, *ye sariont bin gros coumeint mè tsévaux que vo ne lè vairiâ pas!*

Amusante aventure musicale racontée par le baron de la T... au comte Rosselly, qui la reproduit sous sa signature dans la *Revue britannique*:

« J'assistais cet hiver, dit le baron, à un grand concert donné dans une ville d'Allemagne. Un morceau des *Maîtres chanteurs*, de Wagner, figurait sur le programme. L'orchestre commence au milieu d'un silence religieux. Je reconnais, en effet, le commencement du morceau, mais avec une légère altération dont je ne m'expliquais pas la cause.

» Le morceau continue, le public écoute toujours avec recueillement; la légère altération que j'avais remarquée s'accroît. Enfin, au bout d'un moment, le chef d'orchestre interrompt et va regarder les pupitres.

» Il était arrivé ceci: à la moitié des musiciens de l'orchestre on avait donné le morceau des *Maîtres chanteurs*; à l'autre moitié, par erreur, on avait distribué un morceau de *Tristan et Yseult*. Cela durait depuis le commencement et personne, absolument, n'avait bronché dans le public. »

La conclusion du comte Rosselly est que l'abus des harmonies compliquées conduit l'oreille à ce résultat: ne plus distinguer la cacophonie de la musique.

Haricots verts à la lyonnaise. — Les haricots étant épluchés, débarrassés de leur partie filandreuse et blanchis à grande eau, légèrement salée, sur un feu vif, les jeter dans de l'eau fraîche, puis les égoutter à travers une passoire. Couper de l'oignon en anneaux et les passer au beurre et à l'huile dans une poêle à frire. Dès qu'ils commencent à roussir, y joindre les haricots, les sauter avec les oignons en les saupoudrant de persil, ciboules hachées, sel et gros poivre. Quand ils sont suffisamment frits, les dresser en rocher sur un plat, mettre un filet de vinaigre dans la poêle, le laisser chauffer, puis le verser sur les haricots et les servir rapidement.

Les mots du passe-temps du 17 juillet, et auquel personne n'a donné de réponse, sont: *Lodève Orléans, Riom, Falaise, Vesoul, Espalion, Sentis*.

Logogriphe.

Je suis bête avec mes cinq pieds.
Un de moins, je suis près de l'être.
Avec cinq pieds, j'ai quatre pieds.
Sur quatre pieds je vais paraître
Bientôt debout sur mes deux pieds.

Boutades.

Une jolie anecdote à propos des journées de février 1848.

Après le départ du roi Louis-Philippe, les Tuileries furent envahies. Etienne Arago, pour prévenir des dégâts, monta sur un fauteuil et s'adressant à la foule:

— Citoyens, dit-il, tout ce qui se trouve dans ce palais appartient désormais à la nation; respect aux propriétés nationales!

Un ouvrier l'interrompt, et, désignant le fauteuil sur lequel il était monté:

— C'est bien, dit-il, mais commencez par respecter le damas broché de ce meuble.

— C'est juste, reprend Arago. Et descendant du fauteuil, il retourne le siège sens dessus dessous, puis, remontant sur la toile, il continue à parler.

En ménage:

— Les hommes, dit madame, tiennent toujours à avoir un garçon; ainsi mon père disait sans cesse qu'il regretterait beaucoup que je ne fusse pas un garçon.

Monsieur avec un soupir:

— Moi aussi!

On parlait l'autre soir, au cercle, de deux médecins embaumeurs qui se détestent.

— Comment se fait-il, dit S..., que des gens qui embaument ne puissent se sentir?

La veille de sa fête, la petite Lili trépigne d'impatience dans l'attente des surprises du lendemain.

Vers le soir, on apporte pour elle une poupée énorme.

Folle de joie, elle court chercher sa mère en criant:

— Oh! maman, viens voir, c'est déjà demain!

Doux propos.

Deux dames, déjà mûres, cassent du sucre sur le compte d'une de leurs anciennes amies de pension.

— Il paraît, ma chère, que c'est une mégère... Comment une telle femme peut-elle avoir des enfants?

— Mais elle n'en a pas!

— Tiens! on m'a dit qu'elle était mère de deux jeunes filles.

— C'est une erreur.

— Ah!... *Tant mieux pour elles, les pauvres petites!*

Consultation sur un point d'honneur. — M. V... m'a menacé d'un coup de pied quelque part, la première fois qu'il me rencontrera dans le monde. Si je le vois venir que dois-je faire? — Vous asseoir.

Entendu chez un Allemand, fabricant de cercueils:

« Che fous assure, cher mossier, que chamois augun te mes clients m'ont fait tesrebroches sir mon l'ouvrage. »

Des produits de la terre, le plus noble est le Melon, qui descend des Pépins; le plus collet monté c'est la Fraise; le plus mélomane, le Haricot; celui qui a le moins de retenue, c'est le Pissenlit; le plus sot, c'est le Cornichon; le plus productif, la Carotte; le plus généralement redouté des poissons est la Pêche; le plus tourmenteur, c'est le Souci; le plus belliqueux, le Grenadier; le plus prisé est le Tabac.

Dialogue après l'Exposition de Genève:

« Je suis déshonoré! »

— Pourquoi cela?

— Je n'ai qu'une mention honorable. »

L. MONNET.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.